



Il y a encore beaucoup de choses qu'on ne sait pas des effets du cannabis sur l'enfant et son développement. D'ici à ce qu'on en sache plus, il vaut mieux trouver d'autres moyens de se détendre.

Pour plus de renseignements sur la consommation prénatale et postnatale de cannabis ou pour obtenir des conseils sur des options plus sûres, adressez-vous à votre professionnel de la santé et consultez le site www.hss.gov.nt.ca/fr.



Le cannabis,
la grossesse et
l'allaitement

L'arrivée de bébé
est une période

de joie



de changement



et de découverte



Sauf que, avouons-le, c'est
loin d'être toujours rose!

Peut-être vous sentez-vous fatiguée, malade ou tout simplement au bout du rouleau... Certaines femmes vivent aussi de l'anxiété ou sont dépressives après la naissance du bébé.

Beaucoup de mères s'intéressent au cannabis pour se détendre ou surmonter leurs difficultés. Vous savez qu'il est nocif pour votre enfant de boire de l'alcool ou de fumer, mais qu'en est-il du cannabis?



Même si le cannabis
est maintenant légal,
il n'est pas recommandé
à tout le monde.

Si vous consommez du cannabis pendant la grossesse ou l'allaitement, vous risquez de transmettre des composants chimiques néfastes à votre enfant, y compris le THC ou tétrahydrocannabinol, qui est responsable de l'effet euphorisant de cette drogue. Ces composants peuvent avoir une incidence sur la croissance et le développement de votre enfant.

Les cellules adipeuses emmagasinent le THC durant une longue période. Comme le cerveau et le corps du bébé sont composés en grande partie de graisse, le THC peut y être stocké pendant des semaines. En outre, tirer son lait n'empêche pas sa contamination au THC.

Même si vous utilisez le cannabis sous forme liquide, d'huile ou de crème, ses composants chimiques seront transmis à votre bébé.